

Image not found or type unknown



Auto-entrepreneur - clause "non concurrence"

Par **sautrel**, le **07/11/2011** à **17:34**

Bonjour,rrnrnJe souhaite avoir des informations concernant la clause de non-concurrence du statut d'autoentrepreneur.rnrnJe suis actuellement en CDI dans une entreprise où j'ai une mission de conseil, aide et animation concernant l'environnement et la qualité.rnrnJ'ai par ailleurs l'opportunité de monter une entreprise en auto-entreprenariat pour proposer des missions de services conseil/audit... sur les mêmes sujets pour lesquels je suis employée.rnMon client potentiel est "concurrent" de mon entreprise (pas exactement le meme marché mais dans le meme secteur du bâtiment)rrnrnAi-je le droit de "vendre" ses missions conseils à d'autres entreprises? rnrnMerci d'avance pour votre aide,